

*Bien vouloir ne pas reproduire
sans autorisation de l'auteur !*

Le jeu des complémentarités de la phrase de base

Raymond Claude Roy, Ph.D.

*Groupe FRAMÉE de recherche en grammaire et
didactique du français
de l'Université du Québec à Chicoutimi
<http://www.ens.uqac.ca/dse/framee/>*

**Document didactique
Fascicule 16**

Août 2003

© **Les Éditions du Département des sciences de l'éducation**
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Canada

ISBN-2-920952-66-8

Bien vouloir ne pas reproduire sans sans autorisation de l'auteur.

Fascicule 16

- 2 -

Aux étudiantes et étudiants
du trimestre d'automne 2003.
Pour qu'elles et ils en enrichissent
leur enseignement futur.

Le jeu des complémentarités de la phrase de base

par Raymond Claude Roy, Ph.D.

De relativement nombreux travaux de grammaire d'approche raisonnée ont été publiés depuis une dizaine d'années. Ce sont d'abord des mémoires de maîtrise sur la règle d'accord des noms propres (Bussières, 1996), sur les principes méthodologiques guidant les travaux d'analyse grammaticale d'approche raisonnée (Lefebvre, 2000), sur les particularités orthographiques des formes verbales du type « je vaincs », « je romps », « je prends » (Couture, 2000), sur les parties nominales du discours (Girard, 2002), sur la prétendue règle d'accord d'un adverbe variable « tout » (Carrière 2002). Ce sont aussi un ensemble d'articles et de documents publiés sous la forme de fascicules par le **Groupe FRAMÉE** (Français Raisonnée À l'usage des Maîtres, des Étudiants et des Élèves) **de recherche en didactique et grammaire du français**. Ces articles traitent de la règle d'accord des mots de couleur (Roy, 1989; Lefebvre et Roy, 1995), du système de la numération et de la règle d'accord des numéraux « vingt » et « cent » (Roy, 1996), de la notion de phrase (Roy, 1994a, 1994b), de la règle d'accord des noms propres (Bussières et Roy, 1994), du système français du genre (Harvey et Roy, 1995), des règles de seule écriture (Roy, 1997), des particularités orthographiques des formes verbales du type « répons » (Couture et Roy, 1997, 1999), de l'adverbe variable « tout » (Carrière et Roy, 1999) et d'une méthode d'analyse de grammaire raisonnée (Roy, 2003).

La plupart de ces écrits ont été préparés comme des textes de communications à présenter dans un colloque ou un congrès; certains autres ont été préparés pour servir spécifiquement à la formation des étudiants futurs maîtres. Tous ces mémoires, ces textes et ces documents se trouvent sur le site du **Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français** (www.uqac.ca/dse/framee/).

Il se trouve que souvent dans ces mémoires, ces articles et ces documents, il soit fait allusion à la linguistique mécanique comme fondement de nombre des données de la grammaire raisonnée. Les propos demeurent le plus souvent généraux toutefois (Bussières, 1996; Couture, 2000), sauf peut-être dans le mémoire de Girard (2002). Car si la linguistique mécanique a été l'objet d'un enseignement suivi depuis 1979, ses

données n'ont pas reçu la consécration de travaux écrits de concrétisation. Il sera tenté dans cet article de corriger – au moins minimalement – cette pénurie.

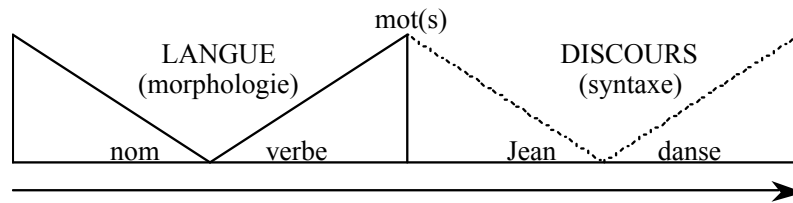
Il convient de présenter d'abord et dès maintenant la filiation de la linguistique mécanique. La linguistique mécanique est un avatar, sans le sens péjoratif, des théories de la linguistique psychomécanique du linguiste français Gustave Guillaume. Un avatar ou une transformation parce que la linguistique mécanique reste attachée aux enseignements du grand maître, dont d'ailleurs elle conserve et utilise la grande masse des acquis. Mais un avatar et une transformation par les corrections et les innovations qui, l'éloignant d'une totale orthodoxie – avec tous les dangers d'erreurs et les risques polémiques en résultant –, lui permettent d'innover et peut-être d'ouvrir des voies nouvelles de compréhension et de créativité scientifique.

Corriger la disette des écrits de linguistique mécanique sera donc le but second de cet article, dont les propos porteront d'abord et avant tout sur le thème annoncé par le titre, celui des complémentarités de la phrase de base. L'analyse sera menée dans le cadre et avec les outils de la linguistique mécanique, dans le but avoué encore une fois, de mieux faire connaître cette dernière.

Les étudiantes et les étudiants, qui auront parcouru les propos de grammaire raisonnée sur le thème à traiter dans le module informatisé d'apprentissage individualisé du *Traité de grammaire raisonnée* publié par le Groupe FRAMÉE sous le titre : *Module 101 – Les complémentarités de la phrase de base* trouveront dans ces lignes l'occasion de revoir les mêmes données, mais dans le cadre cette fois de la linguistique mécanique : ce sera l'occasion pour elles et pour eux d'identifier et de comparer les moyens et la portée d'une approche de grammaire raisonnée, plus scolaire, et d'une approche de linguistique mécanique, plus attachée aux fondements de la langue.

La linguistique mécanique partage avec la grammaire raisonnée cette donnée première que la phrase est faite de la complémentarité d'un nom et d'un verbe (Roy, 1979...; 1994a). Cette complémentarité est toutefois multiple, elle est de plusieurs ordres. Identifier ces complémentarités, en saisir les liens réciproques, c'est s'introduire au cœur même de la phrase, c'est se donner les moyens de comprendre la nature profonde de la phrase. La démarche d'analyse s'attachera donc à présenter chacun des ordres de complémentarités, six en tout, en en approfondissant la nature et en montrant les liens qui les rapprochent et les unissent.

Pour la linguistique mécanique – reprenant en cela les données de la linguistique psychomécanique –, la production d'une phrase est le résultat d'une opération s'inscrivant dans le temps – dans un cinétisme dit de temps opératif –, et donc d'une opération multiple. La linguistique mécanique se représente ainsi – à sa façon – cette opération de construction d'une phrase :



cinétisme de temps opératif.

En langue, la pensée s'arrête à produire un mot à nature de nom, qu'elle verse en discours, le mot « Jean », par exemple. Puis la pensée, dans l'évocation du premier mot produit, en produit un second à nature de verbe, attaché au premier, le mot « danse », par exemple.

À la considération de ce schéma et de l'opération qu'il présente, il apparaît que de toutes les complémentarités qui font la phrase, la plus nette, ou du moins la plus aisément perceptible, celle qui s'impose d'emblée à l'esprit, est fonction des deux mots constituant la base d'une phrase ou une phrase de base. Dans la phrase

(1) Jean danse,

la formation en chaîne des deux mots apparaît de conclusion obligée : les deux mots dépendent l'un de l'autre, ils sont attachés l'un à l'autre. La grammaire comme la linguistique disent le premier mot « sujet » du second mot; et le second mot, prédicat du premier mot. Il y a donc entre ces mots une complémentarité à qualifier de **complémentarité de fonction**, et conséquemment **de syntaxe**.

Une certaine intuition s'impose immédiatement quant à la vacuité de ces appellations de fonction : ces appellations ont toute l'apparence de résultats d'une autre source. Il en va ainsi des données du discours (ou, pour la grammaire, de la syntaxe) : si leur saisie est aisée, elle livre peu dans les faits de leur nature profonde, de leur origine.

À la question de savoir où puiser l'origine de la fonction sujet et de la fonction prédicat, la réponse surgit, évidente : la fonction sujet a sa source dans la nature même du mot qui peut être sujet, la fonction prédicat a sa source dans la nature même du mot qui peut être prédicat. La fonction sujet serait donc une résultante de la nature de nom du mot qui remplit cette fonction de sujet; la fonction prédicat serait, elle, une résultante de la nature de verbe du mot qui remplit cette fonction de prédicat. Déjà la pensée vacille quelque peu; le raisonnement paraît manquer de fond. De quel ordre est ce lien? Dans quelles conditions profondes le nom et le verbe, de par leur nature, s'imposent-ils dans les fonctions de sujet et de prédicat?

Pour qu'un lien de fonction puisse s'installer entre le nom et le verbe, il faudrait que le nom et le verbe puissent être montrés non comme deux mots de nature différente,

mais bien comme deux mots de nature apparentée, deux mots en complémentarité. Cette parenté, cette complémentarité, n'est pas dite et est encore moins affirmée par les grammaires. Pourtant elle existe bel et bien. En formule, pour la linguistique mécanique, le nom est un mot de saisie première; le verbe est, pour sa part, un mot de saisie continuée (Roy, 1979...; 1994a). Un mot de saisie première, le mot « course », par exemple, ressortit à une vision d'espace; un mot de saisie continuée, le mot « courir » ou le mot « courent » (dans « ils courent ») ressortit à une vision de temps.

Une comparaison facile permet de comprendre – pour l'essentiel du moins–; le nom livrerait l'image que donnerait un simple appareil photographique, soit un cliché, une simple photo, par exemple de coureurs cyclistes figés dans leurs mouvements; cette photographie correspondrait à l'image livrée par le nom « course ». Le verbe, quant à lui, livrerait l'image que donnerait une caméra, un magnétoscope ou un caméscope, par exemple de coureurs cyclistes en plein mouvement; ce film correspondrait à l'image, à la vision élargie livrée par le verbe « courent ». En bref, le nom est un mot de saisie première, arrêtée; le verbe est un mot de saisie seconde, continuée.

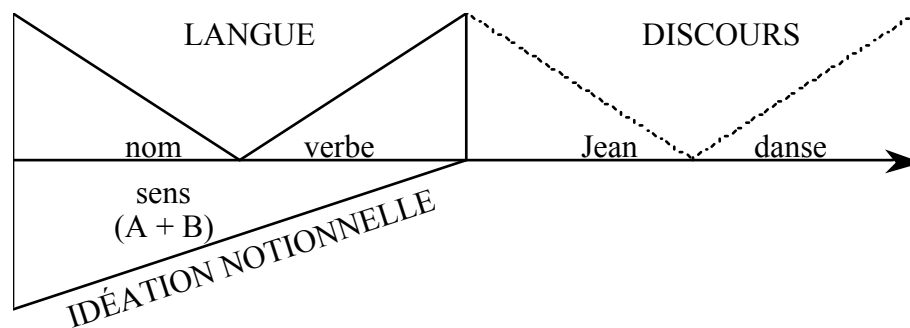
Si approximative que soit cette comparaison, elle traduit concrètement l'essentiel de la nature du nom et du verbe et surtout fait ressortir la parenté des deux mots que sont le nom et le verbe, en ce qu'ils sont tous deux « saisie » d'abord; en ce, ensuite, que la saisie seconde, continuée, a pour point de départ une saisie première. Il y a là une donnée sûre de linguistique, le verbe se présente et doit être vu dans sa nature grammaticale, comme un développement du nom. Là se trouve une seconde complémentarité, **une complémentarité de nature**.

La linguistique, certaines de ses écoles du moins, savent faire la démonstration de ces réalités; c'est le cas néanmoins de la linguistique psychomécanique (Guillaume, 1951-52a). En bref, pour le linguiste Gustave Guillaume, une réalité peut être perçue immédiate, en discernement d'espace et en entendement d'espace (c'est le nom), ou être perçue en discernement de temps et en entendement de temps, quoique avec des moyens d'espace (c'est le verbe). La différence de nature tient pour lui à l'introduction de la personne. Les explications du linguiste donnent à comprendre que le sujet parlant fait appel pour produire un verbe à sa conscience du temps, à « son expérience humaine du temps de conscience vive (Roy, 1979) ». Tout ceci demanderait une longue réflexion évidemment : la lecture des écrits de Gustave Guillaume est à recommander (et entre autres celle des leçons de linguistique de 1951-1952, série A, tome 15). Pour en revenir aux deux ordres de complémentarité de fonction et de nature, ces complémentarités de fonction et de nature sont liées : la nature entraîne la fonction. Pour la linguistique mécanique, la pensée en recherche d'un dire produit un mot premier de saisie immédiate, un nom; puis dans l'évocation de ce premier mot, versé à la mémoire, la pensée produit un second mot, de saisie continuée, un verbe. C'est ainsi que sont liés ces deux mots : le premier, un nom, permet le second, un verbe. Les deux mots, complémentaires, forment, réunis, une phrase.

Dans la description qui vient d'être faite de la production d'une phrase, par la production des deux mots la constituant, nom et verbe, il se trouve en filigrane un troisième ordre de complémentarité. En effet, la pensée en recherche d'un dire ne peut produire, après avoir produit un premier mot en convenance au « message » à rendre, ne peut produire comme second mot qu'un mot en convenance avec le premier mot produit, et en convenance avec le « message » à rendre ou l'image à transmettre. L'opération répond donc forcément à une convenance de sens, d'où résulte dans les faits **une complémentarité de sens** des deux mots produits.

Cette complémentarité de sens est d'ailleurs première et moteur de toute l'opération de production d'une phrase. Le sens commande la formation d'un nom, puis d'un verbe, le second mot s'adjoignant comme prédicat au premier mot, dans son rôle de sujet. Le résultat, une phrase, laisse voir trois complémentarités, **une complémentarité de sens, une complémentarité de nature et une complémentarité de fonction**.

La linguistique mécanique situe ainsi dans le schéma de l'opération de construction d'une phrase la composante du sens :



L'opération de production d'une phrase, l'acte de langage, se mène sous la conduite du sens, lequel, en convenance avec les visées de la pensée, détermine le choix d'un premier mot, un nom, ce nom agissant comme thème de la phrase ou sujet. Toujours sous la conduite d'une recherche de sens ou de convenance et au « message » à produire et au premier mot déjà produit, la pensée produit un second mot, un verbe, mais un verbe ayant nature de mot second et vocation de prédicat. Ainsi la pensée dans l'opération de production d'un message, d'une image finale – ou d'une phrase –, construit ce message dans le cadre de complémentarités successives, mais d'un enchaînement continu qui les fait quasi simultanées.

Référant à la complémentarité des mots d'une phrase de base, l'enseignement traditionnel – ainsi que plusieurs grammaires d'approche traditionnelle – avançait qu'une phrase est composée **d'un sujet et d'un verbe**. Pareil énoncé paraît boiteux, examiné à la lumière de ce qui précède. Car dire ainsi semble équivaloir à affirmer la complémentarité d'une fonction, un sujet, et d'une nature, un verbe.

Pourtant à qui s'arrêtera à réfléchir à cette formulation d'une complémentarité d'un sujet et d'un verbe, il ne peut qu'apparaître que ladite formulation origine d'une lecture de la structure de la phrase se référant au sens : « le sujet [...] est l'élément qui désigne l'être ou l'objet dont on dit ce qu'il fait ou subit, ce qu'il est, etc. (sic) (Grevisse, 1969, p.29) ». L'analyse est faite sous l'abord du sens dans cette définition du grammairien Maurice Grevisse.

N'y a-t-il pas là, au fond, référence à la complémentarité de départ, à celle que crée l'opération première d'idéation notionnelle! Les maîtres paraîtront dès lors justifiés de s'en tenir à ce type de définition de la phrase. Plutôt qu'à une définition morphologique de **la rencontre d'un nom et d'un verbe**, ou qu'à une définition morphosyntaxique de **la rencontre d'un nom sujet et d'un verbe prédicat**.

Il est certain que la dernière définition, morphosyntaxique, présente des avantages didactiques pour les élèves. Le propos est net, sans confusion : les références grammaticales s'imposent à l'esprit, très claires. Si ce type de formulation présente des avantages didactiques – encore qu'on l'admette –, la formulation « naturelle » de la construction d'une phrase à l'aide d'un sujet et d'un verbe n'a pas à être dédaigneusement rejetée – justifiée qu'elle est, ainsi qu'il a été montré –, mais elle doit n'être employée qu'en parfaite connaissance de cause.

Il est encore un autre ordre de complémentarité, auquel il n'a pas été porté attention, alors que cette complémentarité est la plus nette et la plus aisément et immédiatement perceptible. Il s'agit évidemment de la complémentarité d'accord du verbe prédicat avec le nom sujet. La complémentarité de fonction, trouve là un soutien matériel, un signe ou un symbole, une sémiologie dénonciatrice.

À moins que la complémentarité de fonction ne soit essentiellement matérielle, qu'elle soit celle et uniquement celle de l'accord. Il n'y aurait plus dès lors qu'un premier mot, porteur de déterminants catégoriels caractéristiques et qu'un second mot, porteur de ses propres déterminants catégoriels caractéristiques, mais en accord avec certains des déterminants catégoriels du premier mot, essentiellement avec les déterminants de personne. C'est du moins ainsi que la linguistique mécanique tend à appréhender ces opérations.

Pareille interprétation présente l'avantage de montrer la source de la complémentarité d'accord, de faire voir nettement les fondements de l'accord. L'accord trouverait en effet ses fondements dans la forme des mots que sont le nom et le verbe : l'accord est celui des déterminants catégoriels qui se rejoignent, essentiellement des déterminants de personne (même si l'école pose un accord de nombre, par une simplification facilitante pour les élèves). Et les termes et les propos de nature et de fonction ne seraient plus que glose, ou à peine plus. Il y a là matière évidente à débat.

Pour reprendre, si l'accord, le quatrième ordre de complémentarité, se fait en regard des déterminants catégoriels caractéristiques des mots qui sont des noms et des mots qui sont des verbes, ne devrait-il pas se trouver derrière cette complémentarité d'accord une autre complémentarité, de forme celle-là, de ces mots, nom et verbe.

Or, il existe bien, en effet, une complémentarité, un cinquième ordre de complémentarité de forme du nom et du verbe, mais elle est fort difficile à voir – et à faire voir. Cette complémentarité se trouve cachée sous le jeu des déterminants catégoriels spécifiques à chacun des mots que sont le nom et le verbe. Il faut, écartant l'abondance des variations de genre, de nombre, de personne, de mode et de temps, s'intéresser à la forme la plus simple, à la forme première de chacun des mots pour apercevoir la complémentarité de forme d'un mot ayant nature de nom ou servant de mot premier, et d'un mot ayant nature de verbe, ou servant de mot second.

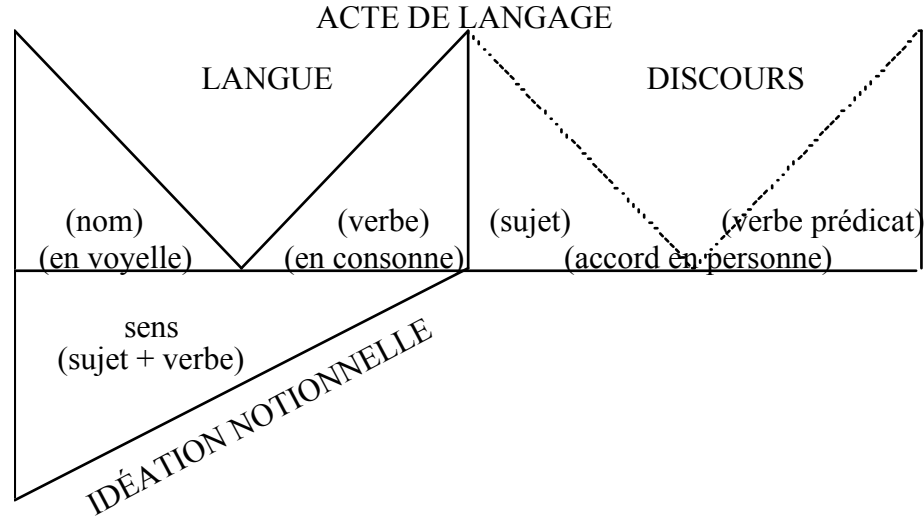
Le résultat de pareil dépouillement livre, par exemple, les mots suivants :

le chant [ʃã] — il chante [ʃãt]
le vent [vã] — il vente [vãt]

La représentation phonétique de la forme orale fait ressortir une opposition on ne peut plus nette des mots selon leur nature. Les noms se termineraient en voyelle; les verbes se complèteraient d'une consonne conclusive. Pareil portrait de chacun des mots réveille les descriptions faites plus haut d'un mot premier, de saisie première, et d'un mot second, de saisie continuée. Il y aurait dans la forme du verbe, dans le « plus » de la consonne ajoutée, le « plus » de sens de la saisie continuée.

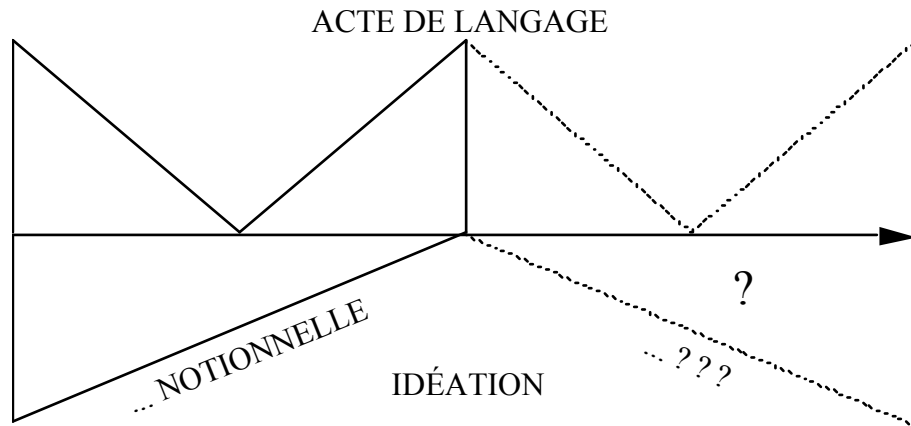
La complémentarité de forme du nom et du verbe serait celle d'un mot tendant à se terminer en voyelle, et celle d'un mot tendant à se terminer en consonne. Il faut bien remarquer le « tendant à », car ce ne sont pas tous les noms, ni tous les verbes, qui atteignent à cette perfection de forme. Des accidents historiques ont fait que certains noms et certains verbes se sont retrouvés dans un état leur interdisant une évolution les amenant à se parer de finales entièrement conformes aux tendances de la langue. Il en est ainsi, par exemple, de « danse »/« danser » et de « marche »/« marcher ». Une difficulté semblable s'attache à la plupart des verbes en -ir, -oir et -re; mais dans le cas de ces verbes, la persistance de la consonne finale à l'écrit se justifie à titre de symbole de la nature de verbe de ces mots. Sujet fort intéressant!

Il existerait donc un cinquième ordre de complémentarité, celui d'une complémentarité de forme du nom et du verbe. Cette complémentarité soutiendrait – ou créerait – la complémentarité de nature de ces deux mots que sont le nom et le verbe. Complété de ces données, le schéma du mécanisme de production de l'acte de langage – ou d'une phrase – pourrait être ceci :



Chacun, chacune trouvera ample matière à réflexion – et à échanges – dans ce tableau. Il ne semble toutefois pas utile, après les explications présentées plus haut de revenir sur les données de ce schéma.

Il s'impose par contre de corriger le schéma, ou, pour mieux dire, de le compléter. Le schéma comporte en effet une asymétrie inacceptable, les systèmes linguistiques présentant toujours un admirable équilibre. Au vrai, le schéma doit être complété comme ceci :



Le mécanisme de production d'une phrase – ou d'un acte de langage – comporterait un double mouvement d'idéation. En marche vers l'étroit, le mouvement en serait un d'idéation notionnelle (l'appellation est de Gustave Guillaume), c'est-à-dire de recherche des mots, un à un, devant rendre l'entier de la pensée, d'une pensée (d'une proposition, disait la grammaire de l'époque classique). Le mouvement d'idéation allant au large doit être dès lors orienté, non plus vers les mots, mais bien plutôt vers la phrase,

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.

vers l'idée unique portée par la phrase, vers l'idée unique rendue par un acte de langage spécifique. Ladite idéation appelle la qualification *d'idéation phrastique*. Ce monde est évidemment celui des images mentales. L'idéation notionnelle, à partir d'une image expérientielle globale, choisit des images, retient des images auxquelles la langue donne des signes concrets des mots; l'idéation phrastique recrée à partir des mots retenus et organisés en phrase une image globale, image livrant l'entier de représentation d'une image expérientielle globale.

La dernière et sixième complémentarité se doit, en conséquence, d'être une complémentarité interne au mouvement d'idéation phrastique. Cette dernière complémentarité devrait également comporter des liens avec toutes les autres complémentarités. Elle devrait enfin se présenter comme une complémentarité d'ensemble, une complémentarité de l'ensemble de la phrase.

Ainsi décrite, cette sixième et dernière complémentarité saute aux yeux, ou plutôt aux oreilles; enfin, à l'esprit. Ladite complémentarité se trouve dans la complémentarité mélodique de la phrase, dans l'intonation de montée et dans l'intonation de descente qui la suit, des deux parties de la phrase. L'organisation des accents toniques marquant, en français, la fin des mots ou des groupes de mots imprime à une phrase affirmative simple un premier mouvement de montée, auquel succède un second mouvement, de descente celui-là. Ces mouvements se retrouvent dans des phrases comme, par exemple, « Emmanuel travaillera. » et « Le petit garçon a beaucoup travaillé. ». Dans les deux phrases, les syllabes du groupe sujet s'organisent en une montée, tandis que les syllabes du groupe du verbe s'organisent en une descente. Au vrai, la montée et la descente sont avant tout le mouvement des accents toniques des finales des mots ou des groupes de mots. Quels qu'en soient les détails, il reste qu'il y a bien mouvement premier de montée et mouvement second de descente.

Une phrase simple, et donc sans complément, respectera cette organisation mélodique. Une phrase complexe se donnant un ou des compléments pourra retenir une distribution mélodique différente, et placer par exemple sujet et verbe dans le même mouvement de montée, et le reste des compléments dans le mouvement de descente. Le sens large de la phrase aura alors guidé ce choix de répartition. Si donc une complémentarité mélodique ou de tonalité habite la phrase de base, et même toute phrase simple, des facteurs de longueur et surtout de sens peuvent mener toutefois à des distributions différentes.

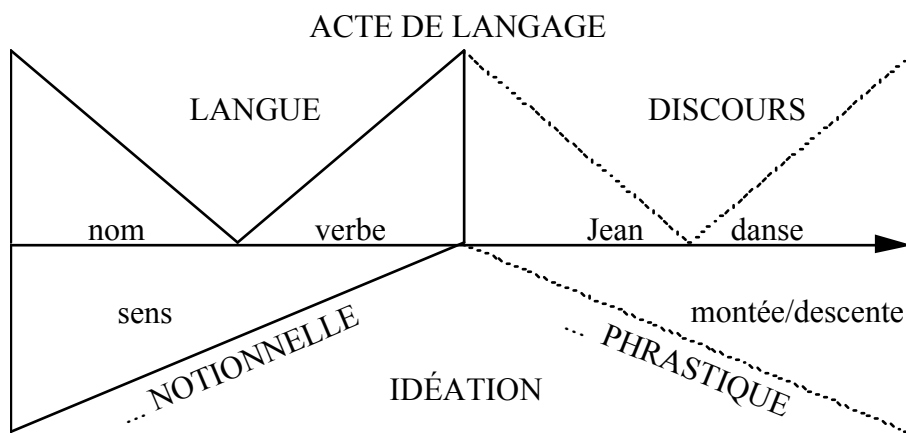
En résumé, la phrase de base est le lieu d'apparition de six ordres de complémentarités :

- complémentarité de sens,
- complémentarité de nature,
- complémentarité de forme,
- complémentarité de fonction,

- complémentarité d'accord,
- complémentarité mélodique.

Il va de soi que ces complémentarités sont toutes étroitement liées et que toutes participent des mouvements binaires de la construction langagière du français.

Dans ce court article, la présentation de ces complémentarités a été faite sous l'angle de la linguistique mécanique, et ce surtout par le recours au schéma de l'acte de langage qui en concrétise les vues et les analyses. Il peut être utile pour terminer de revoir le schéma et de réexaminer les moments de production que l'acte de langage retient et fixe.



La production d'un acte de langage est initiée en pensée par une recherche de sens, laquelle mène à la production d'un mot à forme et à nature de nom, d'abord, puis à la production d'un second mot, accordé au premier mot produit, mais à forme et à nature de verbe. Formés, ces mots se présentent complémentaires, en tant que sujet et prédicat et présentent des jeux d'intonation reproduisant un mouvement initial de montée, suivi d'un mouvement conclusif de descente. C'est là en peu de mots une description du mécanisme de production de la phrase.

Au début de cet article, il a été fait une présentation des travaux de recherche menés en grammaire raisonnée, et il a été affirmé que les données de grammaire raisonnée puisaient, à l'occasion au moins, aux données de la linguistique mécanique pour y trouver leurs fondements. Le propos de ces pages voulait montrer toute la véracité de cette affirmation des liens de la linguistique mécanique et de la grammaire raisonnée : la seconde est née de la première, qu'elle appelle par ses difficultés d'analyse.

La grammaire raisonnée a toutefois su prendre son propre envol et est devenu pour les maîtres et les écoles une discipline autonome d'un précieux recours et, bien

utilisée, d'une grande efficacité. Cette efficacité trouvera toutefois toute son ampleur, et dans une grande maîtrise des données mêmes de grammaire raisonnée, et dans une familiarisation avec les outils d'analyse et les données spécifiques de la linguistique mécanique. Dans cette étendue de connaissances, un bon maître trouvera des outils didactiques originaux et efficaces pour son enseignement.

Au total, les données de la linguistique mécanique et de la grammaire raisonnée diffèrent peu. Ainsi que le laisse voir cet article, ce qui varie de l'un à l'autre, c'est essentiellement l'abord et les moyens d'analyse. La grammaire raisonnée peut se suffire à elle-même le plus souvent. Mais elle gagnera en profondeur de vue à ne pas ignorer les finesses explicatives de la linguistique mécanique, dont elle est le rejeton.

Références

Bussières, Chantale (1996), *La règle d'accord en nombre des noms propres en grammaire raisonnée*, Mémoire de maîtrise inédit (M651), sous la direction de Raymond Claude Roy, UQAC.

Bussières, Chantale et Raymond Claude Roy (1994), *La règle d'accord en nombre des noms propres*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 4, UQAC.

Carrière, Hélène (2002), *L'adverbe variable « tout » : une impossibilité*, Mémoire de maîtrise inédit (M910), sous la direction de Raymond Claude Roy, UQAC.

Carrière, Hélène et Raymond Claude Roy (1999), *L'adverbe variable «tout», une impossibilité*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 13, UQAC.

Couture, Guillaume (2001), *Les orthographes particulières des formes verbales du type romps, vaincs, réponds, coups et perds analysées dans un cadre de grammaire raisonnée*, Mémoire de maîtrise inédit (M824), sous la direction de Raymond Claude Roy, UQAC.

Couture, Guillaume et Raymond Claude Roy (1997), *Les curieuses orthographes de certaines formes verbales*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 12, UQAC.

Couture, Guillaume et Raymond Claude Roy (1999), *Les particularités orthographiques des formes verbales du type «réponds», «prends», «vaincs» et «mouds»*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 14, UQAC.

Girard, Rachel (2002), *L'utilisation dans l'apprentissage scolaire des données produites en approche grammaticale raisonnée sur la hiérarchisation des parties nominales*

- du discours*, Mémoire de maîtrise inédit (M824), sous la direction de Raymond Claude Roy, UQAC.
- Guillaume, Gustave (1951, 912, série A), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, publiées par Roch Valin, Québec : Presses de l'Université Laval; Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Harvey, Lise et Raymond Claude Roy (1995), *Approche didactique du système français du genre*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 7, UQAC.
- Lefebvre, Louise (2000). *Méthodologie de trois essais d'analyse grammaticale en approche raisonnée*, Mémoire de maîtrise inédit (M824), sous la direction de Raymond Claude Roy, UQAC.
- Lefebvre, Louise et Raymond Claude Roy (1995), *La règle d'accord des mots de couleurs*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 11, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1979), *Notes de cours inédites*, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1989), « La règle d'accord des mots de couleur », article publié dans les *Actes du 3^e Colloque de psychomécanique*, Université Laval, Québec.
- Roy, Raymond Claude (1994a), *La notion grammaticale de phrase à l'école*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 3, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1994b), *La notion grammaticale de phrase (figures)*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 5, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1996), *L'enseignement de la règle d'accord des numéraux «vingt» et «cent». Le système de la numération*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 2, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (1997), *La règle de seule écriture: un outil essentiel d'interprétation des règles de la grammaire du français*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 9, UQAC.
- Roy, Raymond Claude (2003), *Des schématisations de la linguistique mécanique aux représentations de la grammaire raisonnée*, Groupe FRAMÉE de recherche en didactique et grammaire du français, Fascicule 15, UQAC.